

## H10 Viaduc du Crêt de l'Anneau, Travers



### Éléments déterminants

- Cet ouvrage a été construit avec de nombreuses articulations pour lui permettre de s'adapter aux tassements différentiels engendrés par un sol de fondation de très mauvaise qualité. Les articulations ne peuvent pas être renforcées. La rupture d'un seul élément entraînerait la ruine complète de l'ouvrage.
- L'épaisseur de la dalle de roulement est de seulement 17 cm en travée. Le renforcement de cette dalle n'est pas envisageable sans un renforcement des fondations, qui reposent sur des pieux insuffisamment armés.
- Le viaduc est interdit aux convois exceptionnels de plus de 40 tonnes. Il doit être également sécurisé par rapport aux vents et aux forces centrifuges.

### Projet

Démolition et remplacement d'un viaduc construit en 1956-57. Cet ouvrage de 195 m de long permet le franchissement de la ligne CFF Neuchâtel - Les Verrières.

### Mobilité douce

Il n'est pas nécessaire d'élargir cet ouvrage pour répondre aux besoins de la mobilité cyclable, pour laquelle un itinéraire hors viaduc est préféré. Un trottoir est nécessaire pour l'accès local.

### Planification des travaux

Il est prévu de remplacer cet ouvrage en 2028-2030. Un crédit de réalisation sera voté sur la base d'un projet préalablement mis à l'enquête et accepté (2024). L'appel d'offres pour le mandat d'ingénieurs (2025) sera suivi par l'étude du projet de détail et l'appel d'offres auprès des entreprises (2026-2027) pour la réalisation des travaux de génie civil.

### Coût du projet

Le montant brut estimé est de CHF 19 millions. Le montant net à la charge du canton sera de CHF 7,8 millions.

Voir [site internet de l'OCAR](#)